

Evaluation du dispositif des actions d'Education relatives à l'environnement

RAPPORT Juillet 2016

SOMMAIRE

I.	Introduction	3
	Contexte	3
	Présentation du dispositif d'actions ERE	4
	Objectifs et questionnement de l'évaluation	4
	Cadrage et méthode de l'évaluation	5
II.	Eléments de bilan	6
	Fréquentation des parcs par les collectifs éducatifs	6
	Types de collectifs éducatifs accueillis par service de parc	
	Fiches bilans des parcours	12
III.	Les résultats de l'évaluation	16
	Préparation des actions ERE	16
	Appréciation des actions ERE	
	Effets des actions ERE	
IV.	Synthèse et propositions	24
	Synthèse	24
	Propositions	
	Résumé	

I. Introduction

1. Contexte

Le Département de la Seine-Saint-Denis met en œuvre depuis de nombreuses années des politiques de développement durable et d'écologie urbaine. La mobilisation et la sensibilisation des citoyens sont au cœur de ces politiques : il s'agit d'aider chacun à s'approprier les enjeux et à devenir soi-même acteur.

Cette mobilisation passe par une démarche d'éducation relative à l'environnement (ERE), qui « vise à donner au [...] citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable qui lui permettront de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique ¹ ». Il s'agit de créer les conditions de l'évolution des comportements citoyens vis-à-vis de leur environnement, incitant ainsi à une plus grande participation et à une implication des habitants dans la vie locale.

Depuis les années 2000, le Département a mis en place, dans ses parcs, des activités de découverte des espaces verts. Peu à peu, il a développé des moyens humains (animateurs) et techniques (maisons de parcs, jardins et ruches pédagogiques) pour proposer au public un programme complet d'activités.

En 2007, la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB) s'est dotée d'une stratégie d'ERE. Elle s'articule avec deux dispositifs pilotés par le Département :

- le Projet Educatif Départemental (PED) dont l'objectif est de contribuer à la réussite scolaire et personnelle des jeunes, et de favoriser leur accès au plein exercice de la citoyenneté.
- le Schéma pour un Environnement Vert en Seine-Saint-Denis (SEVES), document qui structure la création d'une trame d'espaces verts et naturels à l'échelle départementale, répondant aux objectifs d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration du lien social et de développement de la biodiversité urbaine.

C'est dans ce cadre que la DNPB accueille en moyenne chaque année, plus de 54 000 personnes à l'occasion d'ateliers et d'animations proposés dans les parcs départementaux, dont plus de 22 000 jeunes².

L'adoption du SEVES en juillet 2013 a entraîné une actualisation de la stratégie ERE pour la période 2015-2020. La stratégie départementale se décline autour de trois grands objectifs :

- valoriser la richesse du patrimoine vivant du Département,
- faire reconnaître les parcs départementaux comme des lieux de savoirs et de diffusion de connaissances sur la nature et les équilibres écologiques,
- permettre l'appropriation des enjeux de préservation de la nature en ville par chacun.

Elle pose comme principe essentiel, la sensibilisation des habitants aux enjeux de l'écologie urbaine tout au long de leur parcours de vie : depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les actions ERE s'adressent à différents publics :

- grand public (visiteurs occasionnels et usagers réguliers des parcs),
- des collectifs éducatifs (établissements scolaires et centres de loisirs).

Le présent projet d'évaluation porte plus spécifiquement sur les actions en direction des collectifs éducatifs scolaires. Un travail sur les indicateurs d'activités est en cours de réalisation concernant les actions à destination du grand public.

_

¹ Circulaire de l'Education Nationale n°2011-186 du 24/10/2011

² Chiffre stratégie ERE 2015-2020

2. Présentation du dispositif d'actions ERE

Les actions ERE destinées aux collectifs éducatifs s'adressent à différents niveaux scolaires sous divers formats. L'évaluation porte sur les actions éducatives à destination du public scolaire : « actions ponctuelles », « cycles d'animations » et « parcous éducatifs Biodiversité ».

Trois formats d'animations sont proposés :

Les animations ponctuelles :

- visites commentées, ateliers, animations, jeux en salle ou en extérieur,
- visites et animations spécifiques en lien avec les expositions présentées dans les Maisons de parcs et évènements ponctuels (semaine du goût, semaine du développement durable, journées européennes du patrimoine, fête de la nature...),
- parcours en accès libre et en autonomie sur certains parcs départementaux (parcours d'orientation, parcours des arbres...).

<u>Les cycles d'animations</u> : deux à six séances d'une demi-journée sur des thématiques prédéfinies ou sur des thèmes choisis avec l'enseignant.

<u>Les parcours éducatifs Biodiversité</u> : cycles de 3 à 5 séances d'animation principalement animées par les associations partenaires du Département en direction des collégiens.

8 parcours éducatifs sur la thématique de la biodiversité sont actuellement proposés aux collégiens en partenariat avec des associations :

- Au fil de l'eau (Association Science Technologie Société),
- Changements climatiques : biodiversité, eau, air, climat, énergie, tout est lié ! (Planète Sciences),
- Label BiodiverCités (Ligue pour la Protection des Oiseaux),
- Miss Pomme (Société Régionale d'Horticulture de Montreuil),
- Nature en films (Centre Ornithologique d'Ile-de-France),
- Observ'acteur au collège (Museum national d'Histoire naturelle, le Centre régional de documentation pédagogique de Paris et l'Agence régionale de la biodiversité Natureparif),
- Reporters pour la biodiversité (e-graine),
- Voyage de la biodiversité (Centre Ornithologique d'Ile-de-France).

3. Objectifs et questionnement de l'évaluation

Cette évaluation a été réalisée chemin-faisant, dans le but d'apprécier l'adéquation des actions aux objectifs de la stratégie ERE.

Elle a porté d'une part sur les effets des actions en termes d'apprentissages, d'appropriation des enjeux environnementaux par les collectifs éducatifs et, d'autre part sur les modalités de mise en œuvre des projets par les acteurs impliqués (enseignants, associations et animateurs des parcs).

Ces éléments d'analyse ont été principalement recueillis à partir de la parole des professionnels impliqués dans les actions.

Cette évaluation s'est attachée à répondre aux questions évaluatives suivantes :

- Dans quelle mesure les actions d'éducation à l'environnement permettent-elles aux participants de mieux connaître et comprendre la biodiversité en Seine-Saint-Denis (patrimoine floristique et faunistique, trame verte...) ?
- Dans quelle mesure les actions ERE permettent-elles aux participants de mieux comprendre les interactions entre les thématiques de la faune, de la flore, de la biodiversité, les rapports entre l'homme et la nature et les impacts des pratiques humaines sur l'environnement ?
- Dans quelle mesure les actions d'éducation à l'environnement permettent-elles aux participants de mieux connaître les parcs départementaux ?

- En quoi les actions ont-elles contribué à modifier les représentations et les comportements des participants ?
- Pour chaque public et en fonction des actions, quelles sont les apports et les limites des différentes méthodes pédagogiques (atelier pratique en salle, sortie nature, conférence interactive) pour l'appropriation des notions relatives à l'environnement et l'évolution des représentations et des comportements ?
- Quelles sont les conditions et les modalités de mise en œuvre des actions (préparation, répartition des rôles entre les acteurs, interactions entre les associations, les animateurs et les enseignants...) les plus bénéfiques à l'atteinte de leurs objectifs ?
- Dans quelle mesure ces actions sont-elles intégrées par les enseignants et les animateurs des centres de loisirs dans une démarche éducative plus large ? Dans quelle mesure les actions sont-elles complémentaires aux enseignements en cours d'année ?

4. Cadrage et méthode de l'évaluation

2014-2015 correspond à l'année scolaire de référence pour cette évaluation.

Différents outils ont été mobilisés :

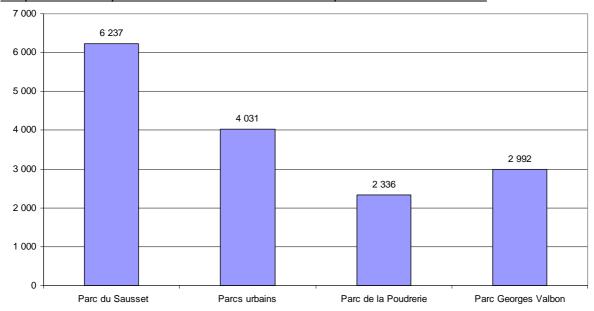
- une analyse de l'ensemble des documents d'activités 2014-2015 (bilans, plans de gestion des parcs, compte-rendus),
- des questionnaires adressés aux enseignants et responsables associatifs partenaires des parcours éducatifs Biodiversité,
- des entretiens auprès des animateurs des parcs et de deux associations partenaires (Société Régionale d'Horticulture de Montreuil et Centre Ornithologique d'Ile-de-France).

Une trentaine de questionnaires ont été traités et 9 entretiens ont été réalisés.

II. Eléments de bilan

1. Fréquentation des parcs par les collectifs éducatifs

Fréquentation des parcs dans le cadre des actions ERE par les collectifs éducatifs

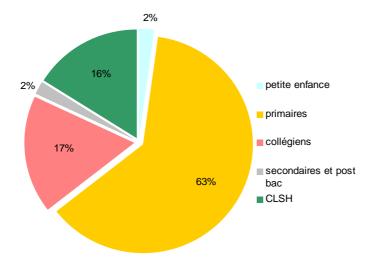


Au cours de l'année scolaire 2014-2015, les actions ERE ont concerné 15 596 accueils³⁴.

Accueil des collectifs éducatifs par parc

- 40 % au parc du Sausset soit 6 237 accueils,
- 26 % dans les parcs urbains soit 4031 accueils,
- 19 % au parc Georges-Valbon soit 2 992 accueils,
- 15 % au parc forestier de la Poudrerie soit 2 336 accueils.

Répartition des publics accueillis dans le cadre des actions ERE



³ Un jeune peut-être compté plusieurs fois notamment dans le cadre des parcours éducatifs Biodiversité et des cycles d'animation (se déroulant sur plusieurs séances).

d'animation (se déroulant sur plusieurs séances).

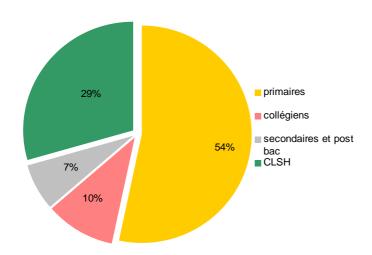
⁴ Chiffres extraits du bilan indicateurs 2015 des actions ERE – traitement SPGE 2016

Collectifs éducatifs par niveau scolaire :

- 63 % de primaires soit 9 697 accueils,
- 17 % de collégiens soit 2 718 accueils,
- 16 % d'enfants de centres de loisirs soit 2529 accueils,
- 2 % de jeunes enfants (0 à 3 ans) soit 360 accueils,
- 2 % d'élèves du secondaire et d'étudiants soit 292 accueils.

2. Types de collectifs éducatifs accueillis par service de parc

Parc forestier de la Poudrerie

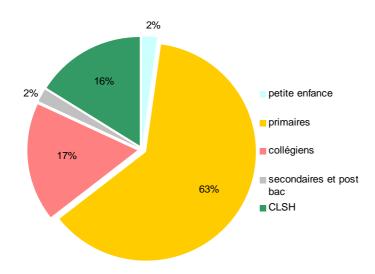


Au cours de l'année scolaire 2014-2015, 80 à 90 % des collectifs éducatifs accueillis ont suivi une animation dans la Maison des abeilles. 53 % des collectifs éducatifs étaient des primaires ; 80 % d'entre eux étaient originaires de la Seine-Saint-Denis.

Des séances d'animation ont été assurées pour des filières techniques (lycée Fénelon et le lycée Simone Weil) qui souhaitaient installer des ruches au sein de leur établissement.

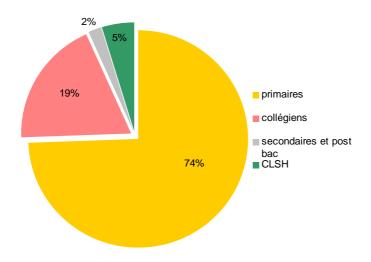
Un animateur et un service civique travaillent en binôme sur l'animation des actions ERE.

Parc départemental du Sausset



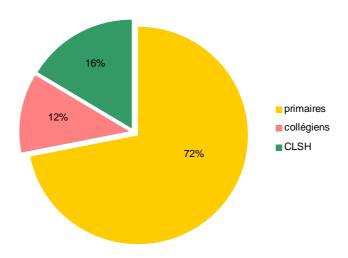
En 2014-2015, deux animateurs ont organisé les séances ERE. Elles ont concerné 6 237 accueils dont plus de la moitié étaient des élèves de primaire.

Parc départemental Georges-Valbon

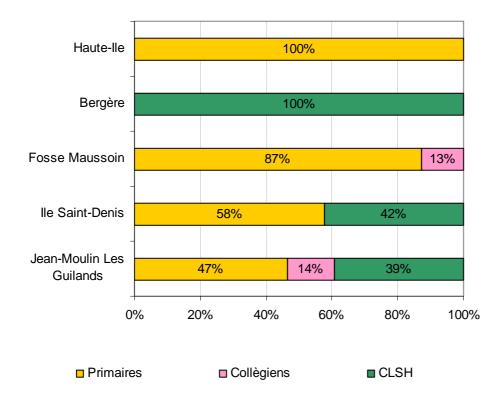


Les actions ERE du parc Georges-Valbon sont organisées par deux animateurs. Elles ont concerné 3 687 accueils dont 74 % de primaires, 19 % de collégiens, 5 % d'enfants des centres de loisirs et 2 % de lycéens.

Les parcs urbains



Répartition des publics accueillis au sein des parcs urbains⁵ (dans le cadre des actions ERE)



Répartition des animateurs ERE dans les parcs urbains

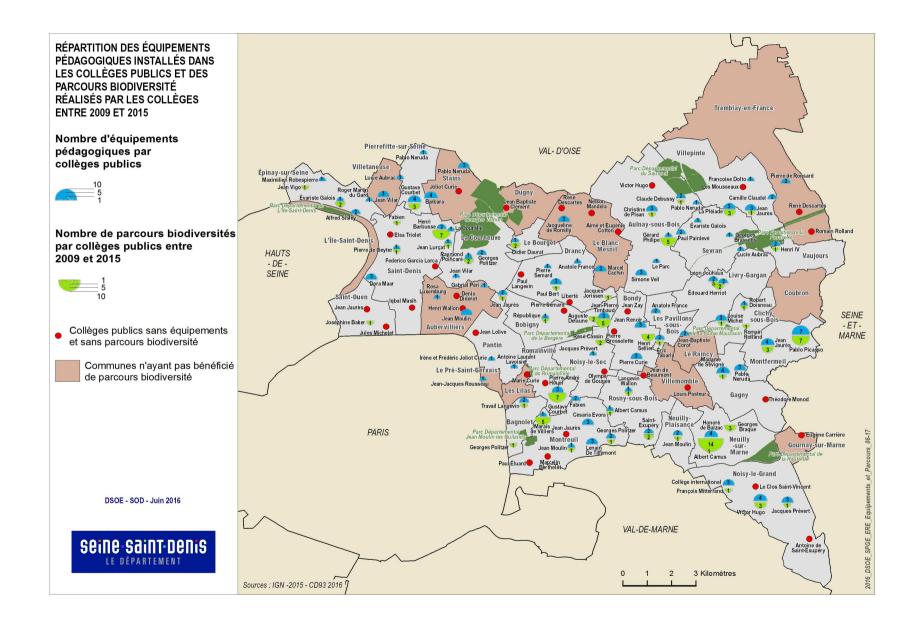
	Parc Jean- Moulin - Les Guilands	Parc de la Fosse- Maussoin	Parc de la Bergère	Parc de l'Ile- Saint-Denis	Parc de la Haute-Ile
Nombre d'animateurs (en équivalent temps plein)	1	0,5	0,5	1 (poste vacant depuis l'été 2015)	0

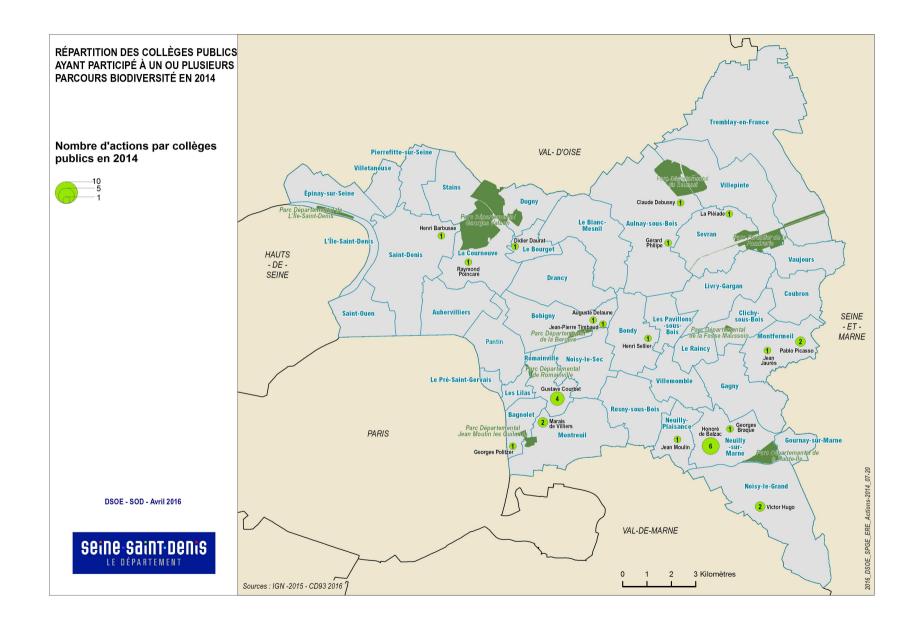
Les parcs urbains rassemblent six parcs départementaux : le parc de la Haute-Ile, parc de la Bergère, parc de la Fosse-Maussoin, parc de l'Ile-Saint-Denis, parc forestier de la Poudrerie et le parc Jean-Moulin - Les Guilands.

En 2014-2015, trois animateurs ont organisé les séances ERE, elles ont concerné 4 031 accueils dont 72 % étaient des primaires.

9

⁵ Les chiffres du parc forestier de la Poudrerie font l'objet d'un traitement à part en tière





Depuis 2009, 70 % des 39 communes de Seine-Saint-Denis (sur 40) ayant au moins un collège public sur leur territoire ont bénéficié d'un ou plusieurs parcours éducatifs Biodiversité.

Des différences de dotations d'équipements pédagogiques (mare, potager...) apparaissent entre les collèges. Les collèges bien dotés sont principalement les établissements créés lors du Plan exceptionnel d'investissement. En effet, ces nouveaux collèges disposent en moyenne de trois équipements pédagogiques.

La majorité des collèges ayant participé à un parcours Biodiversité est doté d'un équipement pédagogique au sein du collège.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, 18 collèges ont bénéficié de 29 parcours Biodiversité.

3. Fiches bilans des parcours

Miss Pomme

Mission	Comprendre l'intérêt de diversifier nos modes culturaux et notre alimentation	
Objectifs	 prendre conscience de la biodiversité par l'entrée consommation et alimentation, acquérir le vocabulaire descriptif de la dégustation, comprendre la chaîne de production du champ à l'assiette, comprendre les principes d'une élection et plus largement de la démocratie participative, agir pour la promotion de la biodiversité, mettre en œuvre une démarche de projet global, être éco-responsable au travers de la mise en œuvre d'une démarche civique. 	
Publics cibles	élèves de niveau 6ème ou de SEGPA	
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014- 2015	 le club-nature du collège Georges Politzer à Bagnolet (15 élèves) une classe de 6^{ème} du collège Honoré-de-Balzac à Neuilly-sur-Marne (25 élèves) la classe de 6^{ème} non francophone du collège Jean-Pierre Timbaud à Bobigny (20 élèves) 	
	Le parcours se déroule en six séances :	
Déroulé du parcours	 visite d'un verger en Seine-et-Marne avec l'exploitant, apprentissage du vocabulaire utilisé lors de la dégustation des pommes, initiation à une dégustation avec une grille de lecture, organisation de l'élection avec une présentation des pommes par les élèves du parcours aux autres élèves du même niveau de l'établissement, annonce des résultats avec un bilan du parcours et une exposition des travaux des élèves, visite d'un second verger aux printemps sur la thématique de « la fleur au fruit ». 	

Voyage de la biodiversité

Mission	Comprendre le lien entre biodiversité, paysage et aménagement du territoire au travers du concept de trame verte et bleu en se mettant dans la peau d'un aménageur pour mesurer l'impact de l'homme sur son environnement
Objectifs	 sensibiliser les élèves à la richesse naturelle de leur territoire, mais aussi à sa fragilité, déterminer, investir et étudier les corridors écologiques de leur commune, imaginer librement des aménagements du territoire favorables à la circulation de la biodiversité, informer la population de l'opération et valoriser les travaux des élèves auprès des habitants.
publics cibles	élèves de niveau 6ème et 5ème et adaptable aux élèves de niveaux 4ème et 3ème
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014-2015	 la classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) du collège Henri Seillier à Bondy (23 élèves) trois classes de 5^{ème} du collège Didier Daurat au Bourget (48 élèves) le club-nature du collège Honoré-de-Balzac à Neuillly-sur-Marne de (28 élèves) une classe de 6^{ème}du collège Gustave Courbet à Romainville (37 élèves)
Déroulé du parcours	recueil des représentations des élèves de l'aménagement du territoire autour du collège, sortie sur le terrain, lecture de paysage avec une fiche pédagogique afin d'identifier les modifications de l'espace par l'homme et les relations entre les êtres vivants, sortie sur le terrain afin d'expliquer à l'aide d'outils techniques le fonctionnement des milieux naturels et des corridors écologiques, organisation des jeux sur plateau reprenant la cartographie de la commune afin de questionner les élèves sur l'équilibre à trouver entre aménagement et biodiversité.

Nature en films

Mission	Retranscrire les événements marquants, la beauté, les richesses naturelles d'une saison sur un espace naturel donné, au travers d'une séquence filmée.	
Objectifs	 éveiller et sensibiliser les élèves à la richesse naturelle de leur territoire, mais aussi à sa fragilité, investir et valoriser des territoires de proximité que sont les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis, 	
publics cibles	élèves de niveau 6ème et 5ème et adaptable aux élèves de niveaux 4ème et 3ème	
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014- 2015	 une classe de 6^{ème} du collège Honoré-de-Balzac à Neuilly-sur-Marne (25 élèves) une classe de 6^{ème} du collège Gérard Phillipe à Aulnay-sous-Bois (25 élèves) 	
Déroulé du parcours	Deux formats au choix sont proposés : la classe découverte (quatre jours d'une même semaine dans un parc départemental) ou cinq modules de deux heures répartis sur un trimestre. Dans ce cas, les séances se dérouleront de la sorte : 1. découverte du parc et de sa biodiversité et présentation du projet, 2. synthèse des faits marquants au collège, discussions sur des séquences documentaires, constitution de groupes, 3. présentation du scénario au groupe d'élèves, présentation du vocabulaire, des méthodes de tournage, prise en main du matériel, tournage, 4. repérage et tournage, 5. montage des séquences filmées et visionnage.	

Reporters pour la biodiversité

Mission	Construire et mener à bien une démarche d'investigation journalistique, créer un outil en faveur de l'environnement pour donner à voir les liens entre la biodiversité locale et les enjeux environnementaux mondiaux.	
Objectifs	 visualiser les liens qui existent entre la biodiversité locale et les enjeux mondiaux de développement durable, valoriser les jeunes face à leur environnement afin qu'ils puissent être des acteurs solidaires, écoinformés et éco-responsables au quotidien. 	
publics cibles	élèves de niveau 6 ^{ème} à 3 ^{ème}	
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014- 2015	 une classe de 6^{ème} du collège Victor Hugo de Noisy-le-Grand (25 élèves) deux classes de 6^{ème} du collège Gustave Courbet de Romainville (24 élèves) 	
Déroulé du	Le parcours se déroule en quatre ou cinq séances. La 3 ^{ème} séance peut être retirée dans le cadre d'un parcours en quatre séances. Hormis la séance qui se déroule au parc, les séances durent deux heures au collège.	
parcours	 approche de la biodiversité mondiale, de la citoyenneté et échanges de savoirs, élaboration pratique du projet, orientation pour les recherches de contenus, recherche de contenu et analyse critique, création de la base du média, préparation pratique à l'interview, investigation (observation, interview, photo) par groupe dans le parc pendant une demi-journée mise en valeur des résultats obtenus, construction de l'outil médiatique, rencontre entre les acteurs du projet et présentation aux autres collégiens du média créé. 	

Observ'acteur au collège

Mission	Suivre l'évolution de la biodiversité, et d'apporter des éléments de compréhension et d'évaluation de l'impact de l'activité humaine sur celle-ci	
Objectifs	 sensibiliser les élèves à la biodiversité et à la démarche scientifique via la participation à un véritable projet de recherche favorisant les sorties de terrain et le contact direct avec la nature, former des citoyens responsables capables de choix raisonnés, observer, s'informer, réaliser des actions simples, communiquer dans un domaine scientifique oralement ou par écrit, raisonner et faire preuve d'esprit critique. 	
publics cibles	Élevés de niveau 6 ^{ème} à 3 ^{ème}	
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014- 2015	 une classe de 6^{ème} une classe de 0^{ème} <	
Déroulé du parcours	Une session d'information au collège est consacrée à la découverte et à l'expérimentation des protocoles proposés par Vigie-Nature École. Lors de cette séance, les élèves vont apprendre le principe des sciences participatives et des protocoles proposés. Ils auront l'occasion de découvrir l'interface web de Vigie-Nature École en créant un compte. Enfin, un protocole est mis en œuvre et testé et les kits de sciences participative sont transmis au collège. Ensuite, l'accompagnement se déroule tout au long de l'année. Quatre défis d'observation adaptés aux différentes saisons sont lancés dans l'année. Ils doivent permettre de tester les protocoles avec un maximum de chances d'observations. Une journée de rencontre avec des chercheurs est organisée en fin d'année scolaire. Les conclusions que les scientifiques auront pu tirer des observations faites par les collégiens de la Seine-Saint-Denis seront présentées. A cette occasion, des représentants volontaires des classes ayant suivi le parcours présenteront leurs travaux, et pourront échanger librement avec des chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle.	

Changements climatiques : biodiversité, eau, air, climat, énergie, tout est lié!

Mission	Comprendre les changements climatiques et ses impacts sur le territoire de la Seine-Seint-Denis	
Objectifs	 favoriser une approche transversale des enjeux liés aux changements climatiques, diffuser les connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques, et induire des changements de comportement, communiquer sur les politiques environnementales départementales en déclinant sur le local les enjeux mondiaux liés aux changements climatiques. 	
publics cibles	élèves de niveau 6 ^{ème} à 3 ^{ème}	
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014-2015	 une classe de 6^{ème} EDD du collège Marais-de-Villiers à Montreuil (25 élèves) une classe de 5^{ème} option DD du collège Jean-Moulin à Neuilly-Plaisance (25 élèves) une classe de 4^{ème} SEGPA du collège Honoré-de-Balzac à Neuilly-sur-Marne (20 élèves) 	
Déroulé du parcours	Deux formats sont possibles soit le parcours intégré de trois séances de deux heures dans les locaux du collège soit une classe découverte d'une semaine dans un parc départemental, animé par l'association Planète Sciences : • proposition par le collège d'un projet en lien avec le thème du parcours, • programmation de visites de sites tout au long de l'année, • mise à disposition de matériel pédagogique • organisation éventuelle d'exposition au sein des établissements dans le cadre des projets.	

Label Biodivercités

Mission	Favoriser la présence d'une biodiversité au sein du collège afin d'éduquer et de sensibiliser au respect de l'environnement et du cadre de vie des élèves.
Objectifs	 apprendre aux collégiens à monter un projet, leur permettre aux collégiens de participer pleinement à la réalisation du projet, se sentir impliqué dans le développement de la biodiversité, devenir acteur de la préservation de la biodiversité de proximité.
publics cibles	élèves de niveau 6 ^{ème} ou de SEGPA
Publics accueillis au cours de l'année scolaire 2014- 2015	 deux classes de 5^{ème} du collège de Claude Debussy à Aulnay-sous-Bois (50 élèves) une classe de 6^{ème} du collège Jean Jaurès à Montfermeil (22 élèves) le club-nature du collège Honoré-de-Balzac à Neuilly-sur-Marne (15 élèves) une classe de 4^{ème} option DD du collège Henri Barbussse à Saint-Denis (25 élèves) le club-nature du collège Gustave Courbet àRomainville (24 élèves)
Déroulé du parcours	Le label BiodiverCités est évolutif. Il est constitué de quatre paliers. Chaque palier correspond à un niveau, déterminé par l'état d'avancement des réflexions sur la biodiversité au sein du collège. Cette méthodologie est accompagnée par des outils pédagogiques sur lesquels les enseignants peuvent s'appuyer pour enrichir leurs connaissances et alimenter leurs projets. Les collèges participants auront également un carnet de bord. Ce carnet de bord présentera les objectifs du projet, le programme d'actions, les premiers résultats, les actions menées en ce qui concerne le volet communication. En mai, le carnet de bord est soumis au comité d'attribution du label afin que ses membres puissent juger de la qualité du projet et des actions menées. Une journée de restitution des projets se déroulera en fin d'année scolaire au sein d'un des parcs départementaux. Les différents projets seront présentés par les élèves. L'après-midi, un rallye nature composé de stands sur la thématique de la biodiversité, sera organisé afin de créer un moment d'échange, à la fois ludique et de détente.

III. Les résultats de l'évaluation

1. Préparation des actions ERE

1.1. Contenu pédagogique des animations

Actions ponctuelles et cycles d'animations ERE :

Sur la période 2014-2015, <u>les animateurs des parcs</u> ont déclaré avoir préparé leurs animations de façon autonome. La validation du contenu et du format des animations s'est faite directement avec leurs chefs dans les parcs: « *J'envoie spontanément à mon chef pour avoir son avis je travaille plutôt de façon autonome, on me fait confiance* » (un animateur).

Pour chaque action, les animateurs se sont assurés qu'elle s'inscrivait bien dans les programmes scolaires officiels de l'Education nationale et répondait aux enjeux d'éducation relative à l'environnement portés par la DNPB.

A ce jour, les animateurs proposent deux formats d'animation en direction des scolaires : les animations ponctuelles et les cycles d'animations. Les actions ponctuelles sont des animations dites « clés en main » qui nécessitent peu de préparation avec les enseignants. Elles portent sur des sujets environnementaux spécifiques (l'éco-pâturage, la culture du raisin, le développement des champignons...) et durent en moyenne deux heures. D'après les animateurs ce type d'animation s'adresse à des professeurs qui souhaitent « offrir une sortie scolaire à leurs élèves ».

Les cycles d'animations correspondent à une série d'animations sur une période, elles nécessitent donc, en amont une préparation plus approfondie avec les enseignants pour déterminer les sujets à étudier avec leurs élèves. Ces cycles d'animations intéressent surtout des enseignants ayant des objectifs pédagogiques précis s'intégrant dans le programme scolaire. Ils sont d'ailleurs plutôt bien connus des animateurs et connaissent l'offre d'actions éducatives proposée dans les parcs.

<u>Les enseignants</u> ayant répondu au questionnaire ont essentiellement participé à ces actions pour observer les êtres vivants dans les parcs, pour sensibiliser les élèves à la biodiversité et à l'environnement et pour leur faire découvrir les parcs : « il est important que les élèves prennent conscience du monde qui les entoure, puisse faire des choses très concrètes et accessibles, découvrent d'autres lieux en rapport avec la nature pour introduire des notions de développement durable, ou présenter des métiers qui pourraient les intéresser » (un enseignant).

Les professeurs des collèges ont intégré de façon précise les actions ERE dans le programme scolaire des élèves. En effet, ils devaient faire coïncider les thématiques abordées en cours avec le contenu des actions ERE. Les thématiques semblaient surtout concerner les disciplines des sciences de la vie et de la terre et la physique-chimie, les professeurs y trouvant une alternative pédagogique : « En physique et chimie, on introduit l'idée de conservation de la matière qui permet de comprendre qu'une substance rejetée peut être diluée, transformée ou conservée. A ce titre, le parcours au fil de l'eau traite des différents états de l'eau et de l'impact de l'Homme sur l'environnement de façon ludique et manuelle » (professeur de collège).

Les animations proposées dans les parcs ont pu constituer un véritable complément éducatif au programme scolaire : « les élèves de 4^{ème} ne peuvent plus disséquer en classe, les professeurs se tournent vers les parcs pour cet exercice sur la pelote de rejection » (animateur).

Les professeurs des écoles ont fait correspondre les actions ERE au programme scolaire, de manière souple. Le lien entre les notions abordées durant les actions ERE et le programme scolaire n'était pas aussi impératif que pour les collégiens. En effet, les professeurs des écoles disposent de larges marges de manœuvre concernant le programme scolaire principalement tourné vers des notions de savoir-être : « Il y a des objectifs de sensibilisation à la préservation de notre environnement et des objectifs en termes de compétences sociales : s'impliquer dans un projet collectif, savoir prendre la parole devant les autres, savoir écouter, se justifier. » ; « L'action est en lien avec le programme de découverte du monde et elle permet d'enrichir le vocabulaire des enfants » (professeurs des écoles). Pour certains professeurs des écoles, « l'action ne s'intègre pas du tout au programme des primaires ».

Un peu plus de la moitié des enseignants indiquait avoir préparé en amont la sortie pédagogique dans un parc avec leurs élèves. Des préparations tournées principalement vers des notions de vocabulaire et les bases de l'objet étudié : « L'action a été préparée en apportant dans un premier temps les connaissances lexicales nécessaires à l'observation et à la description des animaux » (enseignant). Les autres enseignants répondants ont indiqué ne pas avoir préparé en amont l'activité éducative avec leurs élèves, du fait de leur participation à des animations principalement ponctuelles.

L'action éducative du Département s'adresse également aux Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Ces derniers ont été plutôt consommateurs d'animations ponctuelles sans préparation avec les directeurs d'établissements et/ou les animateurs des parcs. Il est rare que les CLSH aient des objectifs d'éducation à l'environnement. Pour eux, il s'agissait surtout : « d'occuper les enfants sans réels enjeux pédagogiques » (animateur).

Parcours éducatifs Biodiversité

Ces parcours s'inscrivent dans un enseignement pluridisciplinaire. Les associations s'attachent à faire correspondre les actions éducatives avec diverses disciplines du programme scolaire des collégiens : « notre association a travaillé sur les programmes scolaires de la classe de 6^{ème}. Notre objectif était d'éviter d'axer l'enseignement uniquement sur les SVT. Il y a donc des éléments du parcours Miss Pomme qui complètent les programmes de français, d'histoire, d'arts plastiques pour convenir aux professeurs » (association).

En amont de la mise en œuvre des parcours, <u>les associations</u> ont rencontré les professeurs des collèges afin de connaitre leurs objectifs éducatifs, leurs besoins et leurs attentes à l'égard des élèves et l'organisation pratique des séances d'animation. Souvent des échanges par téléphone et courriel ont pu compléter les rencontres. Les associations ont été satisfaites de la collaboration avec les professeurs. Toutefois, des points de vigilance ont été recensés : « la mobilisation des enseignants et des élèves et leur appropriation au projet peuvent être améliorées. Des outils formalisés leur permettraient plus rapidement de comprendre le projet et de mieux définir avec eux l'accompagnement dont ils auraient besoin » (association).

Dans les expériences les plus positives, la direction de l'établissement était impliquée dans la mise en œuvre du parcours et facilitait la disponibilité des professeurs et la gestion logistique. Par ailleurs, si l'implication de l'équipe de direction des établissements n'était pas une obligation dans la mise en œuvre des parcours, lorsqu'elle l'était, les associations y ont vu de nombreux avantages en matière de logistique, d'accueil et d'aide aux professeurs : « « Il est vrai qu'il est dommage de ne pas rencontrer l'équipe de direction qui nous semble essentiel pour communiquer au sein de l'établissement et créer de la transversalité entre les enseignants » (association).

En général, les parcours ne sont pas préparés en amont avec les élèves par les animateurs des associations, ce travail étant délégué aux professeurs des collèges : « les professeurs sont censés présenter le projet aux élèves avant le début du parcours. Ils [les élèves] doivent avoir appris certaines notions avec leurs enseignants, notions recensées lors du premier rendez-vous avec ces derniers » (association). Les associations ont souligné l'importance de cette étape pour assurer la bonne compréhension des élèves lors des animations durant les parcours. Par ailleurs, les professeurs des collèges ont évoqué une communication fluide et un travail de préparation efficace et « bien anticipé » par les associations.

2. Appréciation des actions ERE

2.1. Contenu des actions

Parcours éducatif Biodiversité

<u>Les professeurs des collèges</u> ont apprécié le contenu des séquences, ils ont évoqué « *des contenus riches et clairs »*.

Ils ont également souligné la bonne pédagogie des animateurs et leur adaptabilité au niveau des connaissances des élèves : « le contenu scientifique rigoureux, tout en étant très bien vulgarisé pour être accessible au public concerné » ; « les animateurs ont su se mettre au niveau des élèves » (professeur de collège). Par ailleurs, les professeurs ont particulièrement apprécié les supports de présentation qui ont contribué à la bonne compréhension des notions abordées par les élèves.

Les contenus des parcours Biodiversité ont complété les enseignements des professeurs des collèges. Les manipulations ont permis « de rendre les notions plus concrètes et visuelles pour nos

élèves »; « le parcours apportait le concret qui manquait à un cours en classe » (professeur de collège).

Enfin, les professeurs ont apprécié la prise en compte de l'approche pluridisciplinaire par les associations dans le contenu des animations : « ce parcours a été l'objet d'une étude pluridisciplinaire, j'ai adapté mes activités dans de nombreuses matières » (association).

<u>D'après les associations</u>, dans l'ensemble, les enseignants se sont appropriés les notions abordées durant les animations et ont cherché à les intégrer dans leur discipline : « *Ils travaillent en amont de chaque séance avec leurs élèves sur diverses thématiques »* (association). Toutefois, les enseignants n'ont pas tous le même niveau d'implication et certains d'entre eux n'ont pas réinvesti les notions en classe.

Animations ponctuelles et cycles d'animations

La très large majorité des <u>professeurs des écoles</u> a souligné la richesse des animations, des contenus « extrêmement pertinents et clairs ». Ils ont particulièrement salué le travail de pédagogie proposé par les animateurs à l'égard des élèves : « l'animateur est un vrai pédagogue. L'animation est vivante et les propos sont éclairés par des documents clairs (photographies, maquette, matériel) » ; « les termes difficiles sont à chaque fois expliqués de manière claire à l'aide d'outils (photographies, maquette, vidéo, ruches à observer...) ».

Concernant les cycles d'animations, les professeurs ont apprécié le travail de remise en mémoire au début de chaque séance : « l'animateur reprenant toujours ce que nous avions vu précédemment avant d'aborder une nouvelle notion, un nouveau « chapitre » de notre action ».

A la marge, pour certains professeurs le contenu des séquences « n'était pas adapté et trop compliqué pour un très jeune public ».

Le contenu des animations ponctuelles et des cycles d'animations ont enrichi les enseignements des professeurs des écoles : « c'est un bon moyen de faire voir les sciences autrement ». Pour certains professeurs, les animations ont offert la possibilité de bénéficier d'éléments de connaissance dispensés par un spécialiste : « des apports d'informations, de connaissances que je ne maîtrise pas, mais assurés par un professionnel ».

Les enseignants ont surtout reconnu le professionnalisme des intervenants soulignant leur « bonne humeur », leur « disponibilité » et leurs « connaissances scientifiques ». Ils ont également apprécié : « la richesse et la diversité des animations », « les manipulations et les participations actives des élèves», « les activités ludiques et outils pédagogiques », « l'apprentissage et la découverte ».

2.2. Conditions et modalités de mise en œuvre

2.2.1.Conditions matérielles des animations

Les enseignants ont apprécié l'accueil et la qualité des équipements. Selon les professeurs, les bonnes conditions d'accueil encouragent à la fois la motivation et la compréhension des élèves. Les professeurs ont évoqué des structures d'accueil « bien équipées », « dimensionnées » et « bien dotées » ...

La Maison des abeilles située dans le parc forestier de la Poudrerie a particulièrement été mise en avant par les enseignants l'ayant visitée : « un lieu intéressant, privilégié, ouvert et adapté à l'observation ».

Parcours éducatifs Biodiversité

La plupart des associations ont été globalement satisfaites des conditions d'accueil dans lesquelles les animations se sont déroulées notamment grâce à la mise à disposition de salles fonctionnelles et de matériels d'observation. Les animations menées dans les préfabriqués (provisoires) du parc Jean-Moulin - Les Guilands ont été « plus compliquées à gérer » du fait de la précarité du lieu.

Animations ponctuelles et cycles d'animations

Les enseignants ont été satisfaits de l'accueil et de la qualité des équipements. Des conditions d'accueil qui selon les professeurs ont encouragé à la fois la motivation et la compréhension des élèves. Les professeurs ont évoqué de « bonnes structures d'accueil », ce qui favorise selon eux la motivation et la compréhension des élèves.

<u>Au parc forestier de la Poudrerie</u>, l'animateur et les enseignants ont apprécié la Maison des abeilles comme un lieu particulièrement adapté à l'observation : « un lieu intéressant, privilégié, ouvert et adapté à l'observation » ; « beau site, belle salle fonctionnelle, lumineuse et bien équipée » et « disposant d'un fonds documentaire intéressant ».(enseignant). Toutefois, la durée des animations a pu être raccourcie pour différentes raisons : « des temps de trajets longs en car à prendre en compte » ; « un problème de signalétique pour trouver l'accès à la Maison des abeilles » ; « des nouveaux rythmes scolaires imposant des retours précoces » (animateur).

Une difficulté a concerné l'accueil d'un nombre trop important d'enfants, du fait de l'objectif de remplissage des cars par les directeurs d'établissements scolaires. Ainsi, en moyenne, l'animateur recevait une cinquantaine d'enfants ce qui dépassait largement la capacité d'accueil de la Maison des abeilles (une quinzaine). De ce fait, le nombre d'animations a dû être augmenté et la durée de chacune a été raccourcie. L'animateur a considéré disposer « d'un budget satisfaisant pour l'achat de matériel d'animation ». Cependant, des problèmes de chauffage ont été pointés.

<u>Au parc du Sausset</u>, les enseignants et les animateurs ont estimé que la Maison du parc était adaptée : « un lieu idéal », « disposant d'un bon niveau d'équipement », « d'une bonne salle d'animation ».

Par ailleurs, les animateurs ont jugé disposer « d'un bon budget pour acheter des supports d'animation ».

<u>Le parc de la Fosse-Maussoin</u> ne dispose pas de Maison du parc ce qui limite les animations et les perspectives d'actions. Rappelons qu'une partie de ce parc est inaccessible du fait de l'existence d'anciennes carrières. Une étude sur des travaux de sécurisation du site est en cours.

<u>Le parc de la Bergère</u> dispose d'une Maison pour assurer des animations en interne. Les animateurs et les enseignants ont apprécié les nombreux équipements disponibles lors des animations. L'animateur a estimé avoir un budget « convenable » pour acheter « des supports d'animation et du matériel de qualité et en quantité ». Toutefois, il a pointé des problèmes de signalétique pour diriger les scolaires vers la Maison du parc.

<u>Au parc Jean-Moulin - Les Guilands</u> les enseignants ont apprécié les animations mais ils ont considéré que le lieu d'accueil n'était pas adapté. En effet, les animations se sont déroulées dans un préfabriqué : « sans réelle salle d'animation », « mal insonorisé », « mal équipé », « trop petit », « mal isolé » et « mal situé » (animateur).

Les mauvaises conditions d'accueil ont souvent conduit l'animateur a privilégié des animations en extérieur (quand cela était possible). De plus, des actes de vandalisme répétés ont eu lieu dans ce parc. Notons toutefois que le Département a inaugurée en juillet 2016 une Maison de parc qui règle en grande partie les problèmes recensés.

2.2.2. Répartitions des rôles avec les partenaires et qualité du partenariat

<u>Les enseignants</u> ont jugé adéquate la répartition des rôles entre les intervenants (associations et animateurs des parcs), tandis qu'ils assuraient surtout une posture de « surveillant » et « d'encadrement » des élèves.

Dans le cadre des actions ponctuelles et des cycles d'animations, <u>les animateurs des parcs</u> ont souligné une implication différente d'un professeur à l'autre du fait de leur niveau de connaissances sur les sujets abordés et surtout de leur motivation personnelle. Pour autant, les animateurs ont préféré une implication plutôt réservée de la part des professeurs, afin de ne pas brouiller les explications à l'égard des élèves : « Difficile d'avoir une animation à deux voix, c'est trop compliqué pour comprendre qui est le référent de l'animation ».

Par ailleurs, ils ont également évoqué la faible implication des animateurs des centres de loisirs lors des activités et parfois un « manque de sérieux » à venir aux rendez-vous fixés : « la plupart d'entre eux sont des saisonniers sans motivation, il y a un fort turnover » (animateur).

Dans les parcours biodiversité, <u>les associations</u> ont considéré que la répartition des rôles entre elles et les professeurs étaient cohérente. Les associations apportant des éléments de connaissance spécifique et les enseignants retravaillant en classe les notions abordées durant les séances : « les enseignants continuent en dehors des interventions à travailler avec leurs élèves sur la continuité et

l'avancement des aménagements favorables à la biodiversité. Ils n'hésitent pas à nous solliciter lorsqu'ils rencontrent une difficulté » (association).

Par ailleurs, les enseignants assuraient durant les séances des missions de gestion de groupe et de soutien à l'égard des élèves.

Lorsqu'un parcours Biodiversité se déroulait dans un parc départemental, les associations ont estimé que la répartition des rôles avec les animateurs des parcs était aléatoire du fait de leur absence lors de la préparation en amont des actions. Pourtant, les animateurs pourraient être « complémentaires avec nos interventions », être « un soutien dans l'accompagnement lors des activités » car ils pourraient être des « apporteurs d'idées grâce à leurs connaissances du terrain » (association).

2.2.3. Rythme et durée des actions

Parcours éducatifs Biodiversité

Les professeurs des collèges ont trouvé que les séances étaient bien rythmées et cadencées pendant l'année scolaire ce qui permettait de travailler (les notions abordées) de façon régulière avec les élèves : « les séances étalées tout au long de l'année me permettent de reprendre les contenus et de les compléter après chaque intervention » ; « ça fait une intervention ou une sortie tous les mois pendant six mois, ce qui donne un bon rythme par rapport aux cours ».

<u>Les associations</u> ayant mené des classes de découvertes ont trouvé le format bien adapté : « *car les notions abordées restent en mémoire tout au long de la semaine et les rappels de notions sont moins nombreux* ».

En moyenne les associations ont pu organiser trois séances sur une période de l'année. Pour certaines ce n'était pas suffisant (par exemple pour aborder les notions complètes relatives au cycle de la nature), pour d'autres le rythme et la durée des séances étaient adéquates pour réaliser des activités et « garder les élèves attentifs tout au long de la séance ». Toutefois, ce rythme d'animations « dépend beaucoup de l'avancement du projet porté par les professeurs entre chaque séance » (association).

Actions ponctuelles et cycles d'animations

Le rythme des cycles d'animations (en moyenne une séance par trimestre scolaire) a semblé correspondre aux besoins des enseignants. Ils ont évoqué « un rythme soutenu mais sans altérer le plaisir des enfants » ; « des séances bien espacées » ; « des temps de travail adaptés pour ancrer les apprentissages et les connaissances ».

A la marge, pour certains professeurs les animations devraient être plus nombreuses mais moins longues.

Concernant les actions ponctuelles, la majorité des enseignants ont trouvé des avantages certains à participer à une animation courte : « un rythme dynamique car l'action devait se situer sur un temps relativement court », « une heure d'attention maximum pour des CP », « les élèves ont été actifs et attentifs en même temps ». Toutefois, les temps de trajet ont parfois impacté le déroulé de l'animation en raccourcissant excessivement sa durée.

<u>Les animateurs des parcs</u> ont adapté la durée et le rythme des séances en fonction de l'âge, du niveau scolaire des élèves et des contraintes extérieures (durée du trajet, météo, comportements des élèves...). En moyenne, les animations ont duré entre une heure et deux heures.

2.2.4.Les outils d'animation

Les outils d'animation des <u>animateurs des parcs</u> ont été essentiellement tournés vers « l'interaction » afin de faire participer l'enfant : « pas d'animation avec seulement de l'écoute de la part des élèves » ; « l'objectif est que la séance soit la plus dynamique possible » ; « que l'animation soit vivante » (animateurs).

Les animateurs ont privilégié les sorties, les expérimentations et les manipulations. Des animations qui ont été possibles grâce aux matériels présents dans les Maisons de parc (filets à papillons, jumelles, clé de détermination...).

Cependant, les outils les plus efficaces n'étaient pas forcément des objets techniques à manipuler, les animateurs ont utilisé également « des approches sensorielles » et « ludiques » dans leurs activités.

Ces animations n'étaient pas nouvelles mais inspirées des « livres d'animation scientifiques disponibles dans les fonds documentaires et sur Internet » (animateur). De plus, la plupart des outils ont été « bricolés » par les animateurs eux-mêmes.

Par ailleurs, les outils ont été adaptés en fonction du niveau scolaire des élèves. Par exemple, les animateurs ont proposé des courses d'orientation et des exposés pour les lycéens.

Les outils d'animation <u>des associations</u> ont également été basés sur les expérimentations, les manipulations, l'observation et la transmission de connaissances : « la participation directe des élèves au travail de la terre (entretien, semis, plantations), l'apprentissage de la manipulation des outils de jardin donnent un véritable sens à l'action et permettent de faire évoluer leurs connaissances et développer leur esprit de participation » (association).

Les associations se sont accordées sur l'intérêt de coupler la manipulation et l'observation sur le terrain pour construire leurs activités et garantir l'attention des élèves.

Par ailleurs, les associations se sont adaptées au niveau de connaissance des élèves pour construire leurs animations. Elles se sont appuyées sur l'utilisation de matériels techniques tels que les paires de jumelles, des loupes, des caméscopes, des micros-enregistreurs...

2.2.5. Qualité du partenariat avec le Département

Parcours éducatifs Biodiversité

<u>Les associations</u> ont été satisfaites des relations avec le Département. Elles ont souligné la bonne mise en œuvre des projets et la qualité du suivi par le référent de la DNPB. « Nous sommes très bien accompagnées par notre référente tout au long du projet si jamais nous rencontrions des difficultés » ; « Des temps réguliers de réunions sont organisés et de nombreux aller-retour par mail et téléphone assurent une transmission des informations et une cohérence dans l'avancée des actions ».

3. Effets des actions ERE

3.1. Connaissance des parcs départementaux

Parcours éducatifs Biodiversité

Pour <u>les professeurs des collèges</u> ayant participé aux animations dans les parcs départementaux, ils ont considéré qu'elles avaient permis aux élèves de connaître les parcs avoisinants : « Ils en parlent souvent, aiment regarder les photos que nous avons prises et réclament sans cesse d'y retourner ».

Actions ponctuelles et cycles d'animations

Pour <u>la majorité des enseignants</u> ces visites organisées sur une journée entière ont contribué à améliorer la connaissance des élèves vis-à-vis des parcs. Les élèves ont acquis « une nouvelle façon de voir les parcs ». « Ils ont gouté aux possibilités d'animations des parcs » ; « ont constaté l'utilité des parcs départementaux et pas seulement sur un plan esthétique ». De plus, selon les enseignants certains élèves ne connaissaient pas les parcs.

Cependant, à la marge pour certains enseignants ces visites dans les parcs n'ont pas permis aux élèves de mieux les connaître du fait de la durée trop courte des animations (une heure ?) limitée par les temps de trajets assez longs. Ces « actions éducatives » dans les parcs se seraient limitées alors à « une simple promenade » (enseignants).

3.2. Connaissance des enjeux de la biodiversité en Seine-Saint-Denis

Parcours éducatifs Biodiversité

Les professeurs des collèges ont estimé que les activités du parcours avaient permis aux élèves de prendre conscience des enjeux de la biodiversité : « Les élèves ne se doutaient pas d'être entourés d'autant d'espèces » ; « Ils sont conscients de l'importance de la biodiversité présente dans les parcs de la Seine-Saint-Denis » ; « Ils ont pu constater que le parc du Sausset n'était pas seulement un espace de jeux et de loisirs mais aussi un milieu naturel qu'il faut protéger pour préserver la biodiversité ».

<u>Les associations</u> ont considéré que les élèves s'étaient rendu compte de l'existence et de l'importance de la biodiversité. D'après les animateurs, ces prises de conscience ont été possibles grâce à l'exercice d'observation des lieux (parcs et environnement de proximité) : « *Ils ont découvert qu'il*

existait de nombreuses espèces près de chez eux dont certaines sont rares et protégées. Ils ont compris qu'il était important de préserver ce lieu ».

L'exercice de manipulation a contribué elle aussi à ces prises de conscience : « en cultivant des potagers, en respectant les lieux, l'action contribue naturellement à la prise en compte par les élèves de la biodiversité » (association).

Actions ponctuelles et cycles d'animations

<u>La majorité des professeurs</u> ayant participé aux animations ponctuelles a considéré que les élèves avaient pris conscience de certains enjeux de la biodiversité : « ils ont appris à être plus observateurs de cette diversité pour plus tard être plus sensibles à sa préservation »

Toutefois, certains professeurs ont jugé que les séances « étaient trop courtes pour prendre conscience des nombreux enjeux de la biodiversité ». De plus, comprendre les enjeux de biodiversité n'était pas aisé pour tous les niveaux scolaires : « avec cette tranche d'âge on peut difficilement aborder un thème aussi global que les enjeux de la biodiversité, même si cela reste un bon début ».

<u>Les animateurs des parcs</u> ont difficilement mesuré les effets de leurs animations vis-à-vis des élèves du fait de faibles retours. Cependant, à la marge certains animateurs ont pu organiser des restitutions publiques, et dans ces cas ils ont noté une meilleure connaissance des parcs.

3.3. Connaissance des enjeux environnementaux globaux (rapports entre l'homme et la nature, impacts des pratiques humaines sur l'environnement)

<u>La plupart des enseignants</u> a estimé que les élèves avaient réalisé le lien entre les pratiques humaines et la nature : « ils ont compris qu'un insecte comme l'abeille, sa disparition ou sa présence avait un impact colossal sur les autres espèces » ; « ils ont compris que l'homme était responsable de la préservation de lieux naturels » (enseignants).

Cependant, certains enseignants ont eu du mal à percevoir chez leurs élèves la compréhension des enjeux environnementaux globaux : « pour des élèves de CE2 c'est très compliqué » ; « c'est un tout petit début de compréhension » ; « c'est difficile à affirmer ».

<u>Les associations</u> ont considéré que les élèves avaient saisi l'impact de l'homme sur l'environnement en leur apportant des éléments de connaissance : « nous avons fait comprendre les enjeux de la sauvegarde des insectes en limitant l'utilisation des pesticides chimiques ».

3.4. Changements de perception et de comportement

Parcours éducatifs Biodiversité

<u>Les professeurs des collèges</u> ont peu observé de changements de comportements chez leurs élèves mais ils ont remarqué des questionnements sur l'environnement : « j'ai l'impression qu'ils se questionnent plus, qu'ils sont peut-être moins centrés sur eux. Ils retiennent beaucoup mieux les choses » ; il y aurait « une prise de conscience sur l'importance de la biodiversité ».

Actions ponctuelles et cycles d'animations

<u>Les enseignants</u> ont également eu beaucoup de mal à observer des effets sur le comportement de leurs élèves : « pas d'observation concrète ; difficile à dire sur une courte période dans le discours sûrement ; efforts non observés pour l'instant ; je n'ai pas vraiment pu observer leurs pratiques ».

Cependant, les enseignants ont pu percevoir des débuts de réflexion à propos de la préservation de l'environnement chez leurs élèves : « de nombreuses réflexions prouvent le début de leur assimilation ; une seule séance est assez peu pour modifier leur perception mais ils sont devenus plus curieux de leur environnement ».

3.5. Capacité d'observation et d'analyse des élèves

Parcours éducatifs Biodiversité

<u>Les associations</u> ont constaté une meilleure capacité d'observation et d'analyse chez les collégiens, leur permettant de débattre sur les sujets environnementaux : « lors des expériences, les élèves ont suivi la démarche scientifique. Ils ont dû se poser des questions et formuler des hypothèses pour mettre en place une expérience afin de vérifier ces hypothèses. De ce fait, les élèves comprenaient et maîtrisaient mieux ces phénomènes, ce qui leur permettait d'être actifs lors d'échanges et de débats

sur le sujet » ; « plusieurs animations ont permis de développer les capacités d'observation et d'analyse des élèves et de les inciter au dialogue » (associations).

Actions ponctuelles et cycles d'animations

<u>Les enseignants</u> ont remarqué chez leurs élèves des améliorations sur la façon dont ils observent les choses environnantes. Ils ont également constaté un fort intérêt sur le sujet de l'environnement en suscitant des débats suite aux actions : « travailler sur un thème permet d'introduire des débats, des discussions... Ils sont plutôt fans de ce genre de cours et participent énormément » ; « après cette sortie, il y a eu un débat en classe et l'échange a été plus fructueux qu'avant ».

3.6. Conditions nécessaires pour que les apprentissages et les changements de pratiques soient durables

Parcours éducatifs Biodiversité

<u>Les professeurs des collèges</u> ont insisté sur l'importance d'inscrire les actions ERE dans la continuité, garantissant ainsi un meilleur ancrage des apprentissages chez les élèves : « proposer un tel projet tous les ans » ; « Il faudrait continuer les années suivantes et revenir de temps en temps sur ce qu'ils ont mis en place grâce à ce projet ».

Les actions d'éducation à l'environnement devraient être poursuivie en classe afin de consolider les connaissances acquises : « il est souhaitable que les motivations apportées pendant les séances soient poursuivies dans leur cycle d'enseignement » (association).

<u>Selon les associations</u>, les temps de restitution peuvent également constituer des moments « forts d'apprentissage » ; « de valorisation de ce qu'ils ont appris ».

Actions ponctuelles et cycles d'animations

<u>Les enseignants</u> ont souligné l'importance de mener de façon régulière et répétée des actions d'ERE afin d'assurer l'assimilation des apprentissages et pourquoi pas induire des changements de pratiques : « avoir un apprentissage plus long sous forme de stages nature » ; « il serait intéressant que différentes actions soient faites tout au long de la scolarité » (enseignants).

Ils ont insisté sur leur rôle pour retravailler les notions en classe et garantir ainsi la compréhension des élèves, mais ils ont également évoqué le rôle indispensable des parents dans le travail de sensibilisation : « que la prise de conscience soit générale, enfants, parents et amis » ; « Il y a sans doute aussi un travail de sensibilisation auprès des parents. Nous le voyons auprès des parents accompagnateurs de ces actions, ils sont aussi intéressés par ces questions. Et les enfants reproduisent aussi le comportement de leurs parents » (enseignants).

<u>Les animateurs</u> des parcs ont évoqué la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation en classe avec les professeurs afin d'assurer une bonne appropriation des savoirs. Toutefois, ils n'ont pas perçu chez les élèves de changements de comportements.

3.7. Intérêt des élèves vis-à-vis de projets éco-citoyens

Parcours éducatifs Biodiversité

<u>Les associations</u> ont perçu chez les collégiens un intérêt certain sur les projets éco-citoyens. Les collégiens ont pris beaucoup de plaisir à restituer leurs travaux devant leurs camarades et professeurs du fait de leur maitrise du sujet : « il faut leur donner envie de communiquer, la restitution est essentielle pour que les élèves prennent confiance en eux et soient autonomes » ; « l'enseignement apporté aux élèves leur permet d'échanger avec leurs copains, leurs parents, leurs proches de leur découverte du jardinage et du respect de la nature. Ces acquis pourront dans l'avenir servir de base à un comportement citoyen et les faire participer à des projets » (associations).

Toutefois, selon les associations les élèves ne peuvent porter seuls des projets éco-citoyens du fait de leur jeune âge.

Actions ponctuelles et cycles d'animations

<u>Selon les animateurs</u> des parcs les potentiels projets éco-citoyens doivent être accompagnés par les professeurs pour assurer leurs réalisations. Par ailleurs, ils ont souligné l'impact du rôle éducatif des parents sur les comportements environnementaux de leurs enfants : « le comportement des parents influe sur celui des enfants ».

IV. Synthèse et propositions

1. Synthèse

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, les parcs ont accueilli 15 596 élèves de tous niveaux. Ils ont principalement reçu des élèves de niveau primaire (62%), mais aussi des collégiens (17 %) et des jeunes de centres de loisirs (16 %). Tous les parcs du département ont accueilli des collectifs éducatifs de différents âges.

L'Education Relative à l'Environnement concerne deux types d'actions : les parcours éducatifs Biodiversité uniquement dirigés vers les collégiens, les actions ponctuelles et cycles d'animations développées dans les parcs départementaux en direction de tous les types de collectifs éducatifs (de la maternelle au lycée).

Les parcours éducatifs Biodiversité sont co-animés par les associations partenaires du Département. En 2014-2015, les parcours Biodiversité ont concerné 697 collégiens pour 28 parcours.

Les actions ponctuelles sont des séances d'animation d'environ deux heures sur des thématiques environnementales variées.

Les cycles d'animation, sont constitués de plusieurs demi-journées/journées d'animation sur des thèmes prédéfinis par l'animateur du parc ou choisis par l'enseignant. En 2014-2015, ils ont concerné 14 607 accueils de collectifs éducatifs tous parcs confondus.

Au-delà, de ces différences de formats d'animation, plusieurs enseignements généraux sur les actions ERE peuvent être tirés :

Parcours éducatifs Biodiversité

Les partenaires (professeurs et associations) s'accordent à dire que les parcours Biodiversité garantissent un apprentissage substantiel des enseignements environnementaux du fait de la régularité des animations tout au long de l'année. De manière générale, les partenaires ont reconnu l'intérêt de coupler les enseignements théoriques aux travaux pratiques. La combinaison entre la théorie et la pratique a permis aux élèves de comprendre les enjeux de biodiversité ; de saisir l'impact de l'homme sur l'environnement ; de mieux connaitre les parcs environnants. Ainsi, les Parcours Biodiversité produisent des effets éducatifs significatifs : sensibilisation durable des participants, appropriation de certaines notions environnementales, capacité à faire partager ces éléments de connaissance etc. D'après les partenaires, Des prises de conscience rendues possibles grâce à une meilleure capacité d'observation et d'analyse des collégiens acquise pendant les animations.

Les professeurs des collèges ont par ailleurs souligné des contenus pédagogiques clairs et adaptés aux programmes scolaires.

Concernant les modalités de mise en œuvre des parcours, les parties prenantes ont évoqué un partenariat efficace pour mener à bien les animations.

Actions Ponctuelles et cycles d'animations

Les enseignants ont évoqué des contenus d'animation riches et adaptés pour la majorité des scolaires, sauf pour les très jeunes publics. Des contenus s'intégrant de façon souple dans les programmes de classes élémentaires. Ils ont également apprécié l'accueil et la qualité des équipements (avec une réserve sur le préfabriqué de Jean-Moulin - Les Guillands). La majorité des enseignants a trouvé satisfaisant la durée des animations ponctuelles lorsque les temps de trajet n'ont pas excessivement raccourci la durée des séances. On peut estimer qu'il existe ainsi des effets positifs de sensibilisation. A l'inverse, certaines séances sont jugées trop courtes pour produire des effets autres que momentanés.

Les animateurs des parcs ont difficilement mesuré des prises de conscience liées à la biodiversité du fait du format des actions ponctuelles. En revanche, les professeurs ayant participé aux cycles d'animations ont considéré que leurs élèves avaient pris conscience de certains enjeux de la biodiversité du fait de différentes séances programmées tout au long de l'année.

De façon générale, les partenaires ne sont pas en mesure de rapporter des changements évidents de comportements chez leurs élèves. Cependant, ils ont remarqué chez eux des questionnements, des

« débuts de réflexion » et des formes d'intérêts sur les questions d'environnement suite aux actions ERE. Ils ont également insisté sur le fait de mener des actions ERE de façon régulière et répétée afin d'assurer l'assimilation des apprentissages tout au long de la scolarité des jeunes.

2. Propositions

Les analyses des parties prenantes ont montré l'intérêt des actions ERE auprès des scolaires. Les propositions qui suivent, issues des contributions des partenaires et des rédacteurs de l'évaluation, visent à améliorer la mise en œuvre des actions ERE et leurs effets sur les élèves accueillis. Ces propositions portent sur plusieurs dimensions du dispositif : la stratégie, le partenariat et les conditions de mises en œuvre.

En termes de stratégie :

- Centrer les objectifs de la stratégie et des actions d'ERE sur l'appropriation des enjeux de la biodiversité et sur l'acquisition de connaissances de base en la matière, plutôt que sur des objectifs irréalistes ou difficilement atteignables de changements des comportements des élèves.
- Compléter les objectifs transversaux de la stratégie ERE communs à tous les parcs avec des objectifs spécifiques par parcs en lien avec les ressources locales (animations municipales, parcs communaux, associations environnementales locales...).
- Renforcer la communication autour des actions ERE à destination des directions des collèges et des enseignants.
- Créer un réseau (listing) de professeurs et équipe de direction ayant déjà participé aux actions ERE pour les informer d'autres potentielles animations.
- Concernant les actions ponctuelles, revaloriser la dimension éducative des actions ponctuelles en augmentant la durée des animations de deux heures à une demi journée voire, dans la mesure du possible et pour certains niveaux de classes, une journée entière. Eviter les sessions qui ne dureraient qu'une heure ou, si possible, dédoubler les sessions au même moment.

En termes de partenariat :

- Intégrer systématiquement l'équipe de direction des collèges pour à la fois communiquer au sein de l'établissement, créer de la transversalité entre les enseignants et faciliter la mise en œuvre technique des parcours (logistique, gestion des plannings enseignants) avec les partenaires (associations, animateurs des parcs...).
- Intégrer les animateurs des parcs dans la préparation des actions des Parcours Biodiversité car ils peuvent-être force de propositions du fait de leur connaissance fine des parcs, et constituer un soutien dans le déroulé des animations.
- Encourager la participation des parents d'élèves aux parcours ou actions ponctuelles afin de les sensibiliser aux enjeux de biodiversité et poursuivre la dynamique d'éducation à l'environnement au domicile des élèves. Par exemple, en encourageant la pratique de « parents accompagnateurs » durant les sorties scolaires.
- Inscrire les actions ERE dans un paysage institutionnel plus large en prenant en compte les activités et équipements proposés par les municipalités et associations locales afin de garantir un message cohérent et continu durant toute la scolarité des élèves.

En termes de modalités de mise en œuvre :

- Prendre en compte les temps de trajets dans la durée des animations pour s'adapter au temps de présence effectif des élèves.
- Mutualiser davantage les équipements/matériels des maisons de parcs pour rééquilibrer les taux d'équipements entre les parcs (notamment mieux doter les parcs urbains).

En termes de poursuite d'actions :

- Encourager les professeurs des écoles à poursuivre les apprentissages ERE dans leurs cycles d'enseignements tout au long de l'année scolaire.
- Inscrire de façon régulière les actions ERE durant toute la scolarité des primaires et collégiens pour ancrer les apprentissages de sensibilisation à la biodiversité et aux enjeux environnementaux.
- Encourager la mise en place « d'élèves ambassadeurs/portes paroles » des Parcours Biodiversité pour poursuivre la dynamique de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de biodiversité auprès des autres élèves.
- Systématiser la valorisation des Parcours Biodiversité par des restitutions orales des élèves à la fin des parcours en classe et plus largement auprès de l'établissement scolaire afin de diffuser les enseignements sur la biodiversité et les enjeux environnementaux.
- Encourager les établissements scolaires à s'inscrire dans une démarche globale visant la sensibilisation de l'ensemble des élèves aux enjeux environnementaux et de biodiversité en lançant par exemple des campagnes de promotion/de pédagogies participatives aux gestes éco-citoyens ou à l'observation de la nature environnante. Des campagnes de promotion qui seraient animés par des élèves ayant participé aux Parcours Biodiversité.
- Poursuivre les actions ERE ponctuelles en mettant en place des animations au sein des écoles.

En termes de suivi des actions ERE:

- Réaliser une évaluation des actions ERE d'ici deux ans afin de mesurer les effets des nouvelles actions/propositions.
- Recenser les collectifs éducatifs accueillis dans le cadre des actions ERE de façon plus fine (provenance des établissements scolaire, niveau des élèves et nombre d'élèves par type d'actions) en distinguant le nombre d'actions dispensées et le nombre de personnes différentes touchées.

3. Résumé

Principaux constats

Concernant les Parcours éducatifs Biodiversité :

- Ils garantissent un apprentissage substantiel des enseignements environnementaux du fait de la régularité des animations tout au long de l'année. La combinaison entre la théorie et la pratique permet aux élèves de comprendre les enjeux de biodiversité; de saisir l'impact de l'homme sur l'environnement; de mieux connaître les parcs environnants.
- Les Parcours Biodiversité produisent des effets éducatifs significatifs : sensibilisation durable des participants, appropriation de certaines notions environnementales, capacité à faire partager ces éléments de connaissance etc.

Concernant les actions Ponctuelles et cycles d'animations

- Les contenus d'animation sont riches et adaptés pour la majorité des scolaires. Ils s'intègrent de façon souple dans les programmes de classes élémentaires. Globalement, 'accueil et la qualité des équipements sont soulignés. Un enjeu concerne la durée effective des animations ponctuelles (certaines étant trop courtes pour produire des effets durables).
- La continuité des actions sur la longue durée permet une appropriation des enjeux de la biodiversité, au-delà d'une simple sensibilisation. Certains partenaires constatent des questionnements, des « débuts de réflexion » et des formes d'intérêts sur les questions d'environnement suite aux actions.

Principales propositions

En termes de stratégie :

- Centrer les objectifs de la stratégie et des actions d'ERE sur l'appropriation des enjeux de la biodiversité et sur l'acquisition de connaissances de base en la matière.
- Compléter les objectifs transversaux de la stratégie ERE communs à tous les parcs avec des objectifs spécifiques par parcs en lien avec les ressources locales (animations municipales, parcs communaux, associations environnementales locales...).
- Concernant les actions ponctuelles, revaloriser la dimension éducative des actions ponctuelles en augmentant la durée des animations de deux heures à une demi journée voire, dans la mesure du possible et pour certains niveaux de classes, une journée entière.

En termes de partenariat :

- Encourager la participation des parents d'élèves aux parcours ou actions ponctuelles afin de les sensibiliser aux enjeux de biodiversité et poursuivre la dynamique d'éducation à l'environnement au domicile des élèves.
- Inscrire les actions ERE dans un paysage institutionnel plus large en prenant en compte les activités et équipements proposés par les municipalités et associations locales.

En termes de modalités de mise en œuvre :

 Mutualiser davantage les équipements/matériels des maisons de parcs pour rééquilibrer les taux d'équipements entre les parcs (notamment mieux doter les parcs urbains).

En termes de poursuite d'actions :

- Encourager les établissements scolaires à s'inscrire dans une démarche globale visant la sensibilisation de l'ensemble des élèves aux enjeux environnementaux et de biodiversité.
- Poursuivre les actions ERE ponctuelles en mettant en place des animations au sein des écoles.

Rapport rédigé par Romain Fouqueray et Zohra Medini, Service du projet de gestion et de l'évaluation de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation

Avec la contribution du Service des politiques environnementales et de la biodiversité de la Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité